



Le BOWling
de Saint-Etienne

31, boulevard Jules Janin - 42000 SAINT-ETIENNE

E-mail : bowet@wanadoo.fr - Web : <http://www.bowlingsaintetienne.com>

TOURNOI STEPHANOIS

3 – 2 – 1 - HANDICAP

**DU SAMEDI 14 MARS 2009
AU
DIMANCHE 15 MARS 2009**

24 TRIPLETTES

16 lignes

Indemnités cumulées : 1 530 €

Ce tournoi est réservé aux 24 premières équipes inscrites.

La compétition se déroulera en trois phases.

PHASE TRIPLETTES

Chaque équipe effectuera 2 séries de 4 lignes

avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement des triplettes se fera sur le cumul des 16 lignes, de chaque joueur de l'équipe.

PHASE DOUBLETES

**Chaque doublette sera composée des deux moins bons scores de chacune des triplettes
(handicap compris).**

Chaque doublette effectuera 2 séries de 4 lignes

avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement des doublettes se fera à l'issue de cette phase de 8 lignes.

PHASE INDIVIDUELLE

Le meilleur individuel de chaque équipe effectuera 2 séries de 4 lignes

avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement de l'individuel se fera à l'issue de cette phase de 8 lignes.

DANS TOUS LES CLASSEMENTS

**en cas d'égalité, seront retenus ceux qui ont réalisé le meilleur total scratch,
puis la plus petite différence entre leurs séries.**

**Tout litige non prévu au règlement sera tranché par l'arbitre de la compétition ou le directeur
de cette compétition.**

ENGAGEMENTS

Les droits d'inscriptions sont fixés à 198 € par triplette.

**Les engagements seront pris en compte uniquement
accompagnés des droits.**

HORAIRES

TRIPLETTES

Samedi 14 Mars 8h30 : Groupe A : 12 équipes

13h15 Reconditionnement

14h00 : Groupe B : 12 équipes.

DOUBLETES

Dimanche 15 Mars 8h30 : Groupe B : 12 équipes

11h30 Reconditionnement

12h30 : Groupe A : 12 équipes.

INDIVIDUELS

Dimanche 7 Juin 15h45 : 24 joueurs

PROCLAMATION DES RESULTATS A 18H45.

INDEMNITES DE DEPLACEMENT

RECETTE : 24 équipes à 198 € =	4 572,00 €
SPONSORS =	705,36 €
FRAIS : 1152 parties à 2,98€ =	3 432,96 €
FRAIS D'ORGANISATION =	295,20 €
HOMOLOGATION =	115,20 €
ARBITRAGE =	84,00 €

Reste 1 530 € d'indemnités garanties.

RECOMPENSES

TRIPLETTES

1ère : 300 + Trophées

2ème: 210 + Trophées

3ème: 150 + Trophées

4ème: 120

DOUBLETTES

1ère : 200 + Trophées

2ème: 140 + Trophées

3ème: 100 + Trophées

4ème: 60 €

INDIVIDUELS

1er : 100 + Trophées

2ème: 70 + Trophées

3ème: 50 + Trophées

4ème: 30 €